

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 440

12 mai 2005

SOMMAIRE

4Sigma (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	21100	Fashion One Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . .	21099
A.F.C.L., Audi Fun Club Luxembourg, Goebange . .	21113	Finamore S.A., Strassen	21099
Abefi S.A.H., Luxembourg	21103	Fingepa S.A., Luxembourg	21083
Afidco S.A., Luxembourg	21096	Galanda, S.à r.l., Luxembourg	21102
AIM Investment Management S.A., Luxembourg . .	21081	GEF, Gestion, Expertise et Fiscalité, S.à r.l., Luxem- bourg	21104
Akeler Portugal, S.à r.l., Luxembourg	21112	Global Focus S.A.H., Luxembourg	21089
Akeler Properties, S.à r.l., Luxembourg	21115	Global Focus S.A.H., Luxembourg	21089
AOF Haitai (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . .	21087	Heizungs-Fachleit, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . .	21095
Artigny Invest, S.à r.l., Luxembourg	21108	Holding BEV S.A., Luxembourg	21103
ASI Global S.A.H., Luxembourg	21101	Home Life Immobilière S.A., Pétange	21106
Atlas Copco Reinsurance S.A., Luxembourg	21107	Imagine Re (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	21078
Atoz Real Estate, S.à r.l., Senningerberg	21093	Imagine Re (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	21080
Atoz Real Estate, S.à r.l., Senningerberg	21094	Infrastructure Européenne, S.à r.l., Luxembourg .	21103
Automotive Engineering S.A., Luxembourg	21101	Inopco Holding S.A., Luxembourg	21109
Bell, S.à r.l., Luxembourg	21099	inocard Group S.A., Luxembourg	21110
BM Services, S.à r.l., Belvaux	21107	ITI, International Trade & Invest AG, Luxem- bourg	21084
Building Products European S.A., Luxembourg . .	21102	ITI, International Trade & Invest AG, Luxem- bourg	21086
Cad Group S.A., Luxembourg	21084	(La) Joncière Real Estate Partners S.A., Luxem- bourg	21109
Carrefour S.A., Luxembourg	21106	Juniper S.A., Luxembourg	21097
Carron Holdings S.A., Luxembourg	21104	Karitoe Finances S.A., Luxembourg	21090
Cetiri Holding S.A., Luxembourg	21109	Kendall Group S.A., Luxembourg	21087
Châteauvallon Holding S.A., Luxembourg	21074	Kobarid Holding S.A., Luxembourg	21082
Compagnie Européenne de Financement C.E.F. S.A., Luxembourg	21101	Lexsis S.A., Bettembourg	21111
Consortium Financier Africain (CO.FI.A.) S.A.H., Luxembourg	21115	Lignohuset, S.à r.l., Luxembourg	21106
Cotrimo S.A., Mamer	21082	Littoral S.A., Luxembourg	21083
Creo Financing Poland, Luxembourg Branch S.A., Luxembourg	21098	Magic Production Group (M.P.G.) S.A., Senninger- berg	21103
Crossbow Sales & Marketing S.A., Luxembourg . .	21086	McArthurGlen Roermond Holdings (Phase 2b), S.à r.l., Luxembourg	21090
Cyber Fin, S.à r.l., Luxembourg	21085	McArthurGlen Roermond Holdings (Phase 2a), S.à r.l., Luxembourg	21090
Cynthia S.A.H., Luxembourg	21074	Medianet Group Holding S.A., Luxembourg	21107
Daniska S.A.H., Luxembourg	21115	MFS Funds, Sicav, Luxembourg	21092
Demelux, S.à r.l., Luxembourg	21105	MGE Hellenic Investments, S.à r.l., Luxembourg .	21089
E.A.P.V. Luxembourg S.A., Luxembourg	21098	MGE-RB Parndorf, S.à r.l., Luxembourg	21089
E3T IT-Systems Luxembourg, S.à r.l., Strassen . .	21108	N.C.E. Nouveaux Comptoirs Européens S.A.,	
Erudict S.A., Groot-Bijgaarden	21110		
Eurolux Taxis, S.à r.l., Luxembourg	21105		
Evrax Group S.A., Luxembourg	21116		
F.I.S. Real Estate S.A., Luxembourg	21095		

Bertrange	21095	San Cristina Immobiliare S.A., Luxembourg	21111
Net Fin, S.à r.l., Luxembourg	21085	Sands Crédit S.A.H., Luxembourg	21091
NMG Holding S.A., Luxembourg	21092	SHT Finance, GmbH, Luxembourg	21107
Oblò, S.à r.l., Luxembourg	21091	Sicus S.A.H., Luxembourg	21101
Omega Investment Corporation S.A., Mamer ...	21113	Silverfin Holding S.A., Luxembourg	21104
Onud S.A., Luxembourg	21084	Stellaris, Sicav, Luxembourg	21102
P.I.N. S.A., Luxembourg	21112	Stellaris, Sicav, Luxembourg	21105
Parking Holdings, S.à r.l., Luxembourg	21093	Sun Hellas Holdings S.A., Luxembourg	21104
Parking Investments, S.à r.l., Luxembourg	21093	saint-paul luxembourg S.A., Luxembourg	21108
Perrard, S.à r.l., Luxembourg	21098	Taaglux S.A., Luxembourg	21091
Phoroneus Business, S.à r.l., Luxembourg	21085	Team Impact, A.s.b.l., Luxembourg	21075
Point of Oaks Luxembourg S.A., Luxembourg ...	21100	Thobe S.A., Luxembourg	21114
Pro Voyages S.A., Luxembourg	21100	Unipatent Holding S.A., Luxembourg	21081
Quinoa Holding S.A., Luxembourg	21096	Universal Trading Oil Company 1981 S.A., Luxem- bourg	21096
Robin Hood International Trucker Service A.G., Luxembourg	21114	Virgo S.A.H., Luxembourg	21097
S.D.A. S.A., Luxembourg	21097	Wirr S.A., Luxembourg	21092
S.F.C. Révision. Société Fiduciaire, Comptable et de Révision, S.à r.l., Luxembourg	21110	WPP Lux Delta Two, S.à r.l., Luxembourg	21086
S.I.I. Holding S.A., Luxembourg	21106	Zephyr Investments S.A., Luxembourg	21108

CYNTHIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.839.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 2 avril 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 390 du 21 juillet 1997. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 761 du 18 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

CYNTHIA, Société Anonyme Holding

Signature

(007993.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

CHATEAUVALLON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 88.103.

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1343 du 17 septembre 2002, dont le capital social de la société est fixé à sept cent mille euros (700.000,- €) représenté par sept mille (7.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- €) chacune.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire prénommé, en date du 28 décembre 2004 enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 janvier 2005, volume 904, folio 31 case 5, que la société anonyme holding dénommée CHATEAUVALLON HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 88.103, a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré que le passif de la société a été apuré et qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée, que les livres et documents de la société seront conservés à l'ancien siège social de la société, pendant cinq (5) ans.

Pour extrait conforme, délivré à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2005.

F. Kessler.

(008765.4/219/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

TEAM IMPACT, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 51, boulevard de Verdun.

R. C. Luxembourg F887.

—
STATUTS

Art. 1^{er}. Dénomination. Il a été convenu de constituer une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu' elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 et régie par les présents statuts.

L'association sans but lucratif prend le nom de TEAM IMPACT, A.s.b.l.

Art. 2. Siège social. Le siège social de l'association est fixé au 51, boulevard de Verdun L-2670 Luxembourg. Le siège peut être transféré par simple décision du Conseil d'administration dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. Durée. L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment.

Art. 4. Objectifs. Le but global de l'association nommée TEAM IMPACT, A.s.b.l. consiste à enseigner et à promouvoir le Grappling, le Jiu-Jitsu brésilien et les sports de combat modernes en général, ainsi qu'à l'organisation de manifestations liées à ces sports. Ces termes représentent des sports de combats modernes avec des règlements stricts.

Il s'agit notamment de créer un forum/espace pour des athlètes pour pouvoir s'entraîner régulièrement sous la guidance et l'encadrement de personnels qualifiés.

Plus précisément:

- de la représentation officielle du Jiu-Jitsu brésilien CARLSON GRACIE;
- de la promotion des sports de combat modernes et adaptés à des situations réelles;
- de l'enseignement physique et psychique des sports de combat à toute personne physique, membre du club;
- de l'organisation de compétitions, stages et démonstrations;
- d'informer le grand public des résultats et des performances des athlètes à travers des publications et par le travail avec les médias.

L'association peut s'affilier à toutes organisations nationales ou internationales ayant un but identique à ceux stipulés dans ses statuts.

L'association veut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet pour atteindre ses objectifs dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 5. Membres Le nombre des membres associés n'est pas limité; le nombre minimum est fixé à trois.

Art. 6. Composition de l'A.s.b.l. L'association se compose de:

a) Membres actifs. Est considérée comme membre actif toute personne manifestant la volonté d'observer les présents statuts et participant aux différents cours d'entraînement. L'admission est constatée par remise d'une carte de membre.

b) Membres passifs. Est considérée comme membre passif toute personne manifestant la volonté d'observer les présents statuts. Une carte de membre passif pourra être émise.

c) Membres d'honneur. Est admissible comme membre d'honneur toute personne physique ou morale manifestant la volonté de vouloir contribuer par quelconques aides, services ou dons à la poursuite de l'objectif prédéfini de l'association et agréée comme tel par le Conseil d'administration après examen des conditions requises fixées par ce dernier.

Art. 7. Admission. L'admission de nouveaux membres actifs, passifs et d'honneur est décidée par le Conseil d'Administration.

Art. 8. La Cotisation, démission et perte de qualité de membre. Tous les membres actifs et passifs doivent être en ordre de cotisation, tout membre ne payant pas cette cotisation au plus tard dans le mois du rappel adressé par lettre recommandée, est réputé démissionnaire. L'Assemblée générale annuelle approuve le montant de la cotisation annuelle fixée par le Conseil d'administration.

La cotisation ne sera pas restituée en cas de désistement/démission d'un membre.

La cotisation annuelle ne pourra dépasser la somme de «2000 (deux mille)» euros.

Le non respect des statuts, les agissements ou paroles susceptibles de nuire aux intérêts ou à la réputation de l'association sont des actes qui peuvent conduire à l'exclusion d'un membre; toutefois cette exclusion ne peut être prononcée que par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés. L'assemblée générale donne aux membres concernés l'occasion de faire valoir leurs droits à la défense. Le Conseil d'administration peut suspendre les membres visés, jusqu'à la décision de l'assemblée générale.

Le TEAM IMPACT, A.s.b.l. et/ou le Conseil d'administration se réserve le droit de pouvoir expulser à tout moment avec effet immédiat un membre de l'association en cas d'infraction grave, dû au non-respect du règlement d'ordre intérieur de l'association ainsi que tout comportement non-respectueux peut amener à une expulsion.

Toute technique apprise à l'entraînement est exclusivement réservée au lieu d'entraînement ainsi que lors des compétitions.

Les membres de l'association n'ont en aucun cas le droit, sauf en cas de danger de vie sans autres solutions, d'utiliser les techniques apprises.

Le TEAM IMPACT, A.s.b.l. ne tolère en aucun cas l'usage de produits interdits et se tient conforme au règlement international contre le dopage.

Tout membre peut, à tout moment, se retirer de l'association en notifiant sa volonté au Conseil d'administration par lettre recommandée. Les membres démissionnaires ou exclus, leurs héritiers, successeurs ou ayant droit n'ont aucun droit sur le patrimoine de l'association, ni sur le fonds social.

Art. 9. Composition, compétences. L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Sont réservés à sa compétence:

- les modifications aux statuts sociaux;
- la nomination et la révocation des administrateurs ainsi que des commissaires;
- l'approbation des budgets et comptes annuels et des rapports qui les accompagnent et la décharge aux administrateurs et aux commissaires;
- la dissolution volontaire de l'association;
- l'exclusion des membres.

Art. 10. Modalités de délibération, votes, ordre du jour et modification des statuts. Les membres disposent chacun d'une voix. Ils peuvent se faire représenter par un autre membre, muni d'une procuration spéciale écrite et datée. Chaque membre ne peut être titulaire que d'une procuration au maximum.

L'assemblée générale ne délibère valablement que sur les points portés à l'ordre du jour repris dans la convocation, sauf en cas d'urgence reconnue par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés, et pour autant que ce point urgent ne porte pas sur l'exclusion de membres, la modification des statuts ou la dissolution de l'association. Le point «divers» ne recouvre que des communications dont la nature ne demande pas de vote.

L'assemblée générale peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés, sauf les exceptions prévues par la loi ou par les présents statuts. En cas de parité des voix, le président tranche.

Les résolutions concernant l'exclusion de membres, la modification des statuts et la dissolution volontaire de l'association ne peuvent être prises qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

En outre, la présence ou la représentation des deux tiers des membres de l'association est nécessaire pour délibérer valablement sur la modification des statuts, de l'objet social et de la dissolution volontaire de l'association. Si les deux tiers des membres de l'association ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, l'assemblée générale est réunie une seconde fois par une nouvelle convocation, au moins huit jours plus tard, et pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Art. 11. Convocations. Une assemblée générale se réunit obligatoirement dans le courant du premier semestre de l'année, sur convocation du Conseil d'administration par simple lettre, télécopie ou courrier électronique adressé à tous les membres au moins une semaine avant la réunion. La convocation mentionne le jour, l'heure et le lieu de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

A la demande d'un cinquième des membres de l'association, le Conseil d'administration est tenu de convoquer une assemblée générale, dans un délai raisonnable. Cette demande doit être adressée au Conseil d'administration par lettre recommandée et doit préciser l'objet exact du ou des points que ces membres de l'association concernés exigent de voir portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

En outre, toute proposition signée par un nombre égal à un vingtième de la dernière liste annuelle des membres de l'association doit être portée par le Conseil d'administration à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Art. 12. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales sont rédigés et signés par au moins deux membres du Conseil d'administration et sont consignés dans un registre conservé au siège social. Tout membre peut prendre connaissance de ce registre, soit sur place soit sur le site Internet éventuel de l'association. En cas de divergences le registre conservé au siège social fait foi.

Les décisions de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers, au plus tard un mois après la date de la réunion, par un registre qui pourra être consulté au siège social et sur le site Internet officiel éventuel de l'association. En cas de divergences le registre conservé au siège social fait foi.

Les expéditions ou extraits à délivrer à des tiers sont signés par le président du Conseil d'administration ou par le mandataire désigné à cet effet par le Conseil d'administration.

Art. 13. Composition. L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de deux membres au moins, élus parmi les membres de l'association par l'assemblée générale, pour une durée de deux ans et dont le mandat est renouvelable. Le Conseil d'administration désigne en son sein un(e) président(e), un(e) ou plusieurs vice-président(e)s, un(e) secrétaire général(e), un(e) trésorier(ère) et un(e) administrateur(trice) délégué(e), pour un mandat de deux ans. La fonction de vice-président(e) est cumulable avec la fonction de secrétaire général(e) ou de trésorier(ière) sans que la même personne puisse cumuler plus de deux mandats.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président le plus âgé, ou à défaut par l'administrateur délégué.

Art. 14. Réunions, délibérations. Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent et au minimum deux fois par an. Le Conseil d'administration est convoqué par le président. La convocation, adressée aux administrateurs au moins une semaine à l'avance, indique le lieu, la date et l'heure ainsi que l'ordre du jour. Elle peut se faire par simple lettre, télécopie ou courrier électronique.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres est présente ou représentée; chaque administrateur ne peut être porteur que d'une seule procuration. A défaut de réunir le nombre de présences requises, une nouvelle réunion pourra être convoquée, au minimum un jour plus tard, qui statuera valablement, quel que soit le nombre des administrateurs présents et représentés, sur les objets repris à l'ordre du jour de la précédente réunion.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix, chaque administrateur disposant d'une voix, celle du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

Art. 15. Compétences. Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de l'association. Tout ce qui n'est pas explicitement réservé à l'assemblée générale, par la loi ou par les présents statuts, est de sa compétence.

Le président convoque les assemblées générales, établit l'ordre du jour, mène la discussion et est mandaté légalement pour approbation, au même titre que le trésorier, des donations et legs.

Le vice-président remplace le président en cas d'absence de ce dernier.

Le secrétaire général conserve les procès-verbaux et les délivre sur demande.

Le trésorier s'occupe de la comptabilité et des comptes annuels et est légalement mandaté pour l'acceptation provisoire et définitive de donations et pour la notification de cette acceptation. Il perçoit les cotisations et est mandaté pour la gestion des comptes bancaires de l'association. Il établit le rapport annuel à soumettre au siège du TEAM IMPACT, A.s.b.l.

L'administrateur-délégué veille à l'administration et la gestion courante, en collaboration avec les autres administrateurs.

Art. 16. Signatures. Les actes qui engagent l'association sont signés, à moins d'une délégation spéciale du Conseil d'administration, par deux administrateurs, lesquels n'auront pas à justifier de leurs pouvoirs à l'égard de tiers. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues au nom de l'association par le Conseil d'administration, sur les poursuites et diligences d'un administrateur délégué à cet effet.

Art. 17. Responsabilité. Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'examen de leur mandat.

Art. 18. Exercice social. L'exercice social commence le 1 janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année. Le premier exercice commence le 1 février 2005 pour se terminer le 31 décembre 2005.

Les relevés des comptes de l'année écoulée et le budget pour l'exercice suivant seront soumis chaque année à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale pourra désigner un ou plusieurs commissaires chargés de vérifier les comptes de l'association et de lui présenter un rapport annuel.

Art. 19. Recettes. Les recettes de l'association proviennent:

- de la partie de la cotisation propre à l'association;
- des subventions de l'État, des Administrations communales et autres Établissements publics;
- du produit de rétributions perçues pour service rendu;
- d'une manière générale, de toute autre ressource dont elle peut légalement disposer.

Art. 20. La Dissolution. En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés à une organisation ayant des buts similaires. Si une telle association ne peut être trouvée, les biens seront donnés à une association de bienfaisance.

Art. 21. Règlement d'ordre intérieur. Un règlement d'ordre intérieur pourra être présenté par le Conseil d'administration à l'assemblée générale. Les mentions contenues dans ce règlement d'ordre intérieur ont valeur statutaire entre les membres de l'association, mais pas envers les tiers. Des modifications à ce règlement pourront être apportées par une assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés.

Art. 22. Les statuts ainsi que toutes les obligations contractuelles souscrites par l'association sont régies exclusivement par la loi luxembourgeoise.

Art. 23. En cas de litige entre les membres du conseil d'administration ou, en ce qui concerne les obligations contractuelles souscrites par l'association, avec un tiers cocontractant, celui-ci est obligatoirement soumis aux juridictions luxembourgeoises.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts, il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et ses modifications ultérieures.

Art. 25. L'assemblée générale de ce jour s'est réunie et a élu, à l'unanimité, en qualité d'administrateurs:

Parmi ceux-ci auront, jusqu'à confirmation par le Conseil d'administration en sa prochaine réunion, fonctions de

Président: Differding Steve, 34, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus, de nationalité luxembourgeoise, éducateur diplômé

Vice-président et Trésorier: Gensous Jason, 70, rue Raymond Poincaré, L-2342 Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, software engineer

Secrétaire général: Da Silva Carvalho Filipe, 34, cité Dominique Baum, L-3814 Schifflange, de nationalité luxembourgeoise, employé d'état

Administrateur délégué: Peyre David, 53, route Principale, L-8611 Platen, de nationalité française, imprimeur

Fait à Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Signatures

Les membres fondateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06489. – Reçu 551 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008277.3/000/185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

**IMAGINE RE (LUXEMBOURG), Société Anonyme,
(anc. NORDEA RE).**

Registered office: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 31.679.

In the year two thousand and four, on the twenty-third of December.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of NORDEA RE, a société anonyme having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 31.679, incorporated by a notarial deed of October 2, 1989, published in the Mémorial C, number 51 of February 13, 1990. The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a notarial deed of March 22, 2001, published in the Mémorial C number 952 of November 2, 2001.

The meeting was presided by Mr Lambert Schroeder, company director, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Ms Nadine Thoma, employee, residing at 7, rue du Chemin de Fer, L-5351 Oe-trange.

The meeting elected as scrutineer Mr Roger Bousard, employee, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1) Change of the name of the company into IMAGINE RE (LUXEMBOURG) and subsequent amendment of Article 1 of the articles of incorporation which shall read as follows:

«There exists a corporation under the name of IMAGINE RE (LUXEMBOURG).»

2) Amendment of Article 18 of the articles of incorporation which shall read as follows:

«The accounting year of the corporation shall begin on January 1 and terminate on December 31 of each year.»

3) Amendment of Article 21 of the articles of incorporation which shall read as follows:

«All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, as well as with the law of December 6, 1991, as amended.»

4) Approval of the resignation of Messrs Tony Nordblad, Arne Liljedahl, Carl-Johan Granvik and Erik Palmen as directors of the company.

5) Decision to set the number of directors at three (3) and appointment of the following as new directors for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2005:

- Mr Brad Huntington, President and CEO THE IMAGINE GROUP, residing at 12, Bourneside, Wentworth, Virginai Water, Surrey GU25 4LZ (UK),

- Mr Michael Daly, CFO THE IMAGINE GROUP, residing at Seven Arches, 28, North Shore Road, Smiths, Bermuda FL 03,

- Mr Lambert Schroeder, company director, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled ne varietur by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list that all the sixty thousand (60,000) shares representing the entire share capital of one million three hundred and fifty thousand euro (1,350,000.- €) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

V) After this had been set forth by the chairman and acknowledged by the members of the board of the meeting, the meeting proceeded to the agenda.

The meeting having considered the agenda, the chairman submitted to the vote the following resolutions which were taken unanimously:

First resolution

The general meeting resolves to change the name of the company into IMAGINE RE (LUXEMBOURG) and subsequently to amend Article 1 of the articles of incorporation which shall read as follows:

Art. 1. «There exists a corporation under the name of IMAGINE RE (LUXEMBOURG).»

Second resolution

The general meeting resolves to amend Article 18 of the articles of incorporation which shall read as follows:

Art. 18. «The accounting year of the corporation shall begin on January 1 and terminate on December 31 of each year.»

Third resolution

The general meeting resolves to amend Article 21 of the articles of incorporation which shall read as follows:

Art. 21. «All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, as well as with the law of December 6, 1991, as amended.»

Fourth resolution

The general meeting resolves to approve the resignation of Messrs. Tony Nordblad, Arne Liljedahl, Carl-Johan Granvik and Erik Palmen as directors of the company.

Fifth resolution

The general meeting decides to set the number of directors at three (3) and to appoint the following as new directors for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2005:

- Mr Brad Huntington, President and CEO THE IMAGINE GROUP, residing at 12, Bourneside, Wentworth, Virginai Water, Surrey GU25 4LZ (UK),

- Mr Michael Daly, CFO THE IMAGINE GROUP, residing at Seven Arches, 28, North Shore Road, Smiths, Bermuda FL 03,

- Mr Lambert Schroeder, company director, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg. There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned.

The undersigned notary, who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NORDEA RE, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 31.679, constituée suivant acte notarié du 2 octobre 1989, publié au Mémorial C, numéro 51 du 13 février 1990. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte notarié du 22 mars 2001, publié au Mémorial C, numéro 952 du 2 novembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lambert Schroeder, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadine Thoma, employée privée, demeurant 7, rue du Chemin de Fer, L-5351 Oetrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roger Bousard, employé privé, avec adresse professionnelle à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1) Changement de la dénomination sociale de la société en IMAGINE RE (LUXEMBOURG) et modification subséquente de l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de IMAGINE RE (LUXEMBOURG).»

2) Modification de l'article 18 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

3) Modification de l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par la loi du 6 décembre 1991, telle que modifiée.»

4) Acceptation des démissions de Messieurs Tony Nordblad, Arne Liljedahl, Carl-Johan Granvik et Erik Palmen comme administrateurs de la société.

5) Décision de fixer le nombre d'administrateurs à trois (3) et nomination des personnes suivantes comme administrateurs de la société, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2005:

- Monsieur Brad Huntington, Président et CEO THE IMAGINE GROUP, demeurant à 12, Bourneside, Wentworth, Virginai Water, Surrey GU25 4LZ (UK),

- Monsieur Michael Daly, CFO THE IMAGINE GROUP, demeurant à Seven Arches, 28, North Shore Road, Smiths, Bermuda FL 03,

- Monsieur Lambert Schroeder, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les soixante mille (60.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de un million trois cent cinquante mille euros (1.350.000,- €) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Ces faits exposés par le président et reconnus exacts par les membres du bureau, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en IMAGINE RE (LUXEMBOURG) et de modifier par conséquent l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il existe une société anonyme sous la dénomination de IMAGINE RE (LUXEMBOURG).»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 18 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 18. «L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 21. «Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par la loi du 6 décembre 1991, telle que modifiée.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter les démissions de Messieurs Tony Nordblad, Arne Liljedahl, Carl-Johan Granvik et Erik Palmén comme administrateurs de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre d'administrateurs à trois (3) et de nommer les personnes suivantes comme administrateurs de la société, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2005:

- Monsieur Brad Huntington, Président et CEO THE IMAGINE GROUP, demeurant à 12, Bourneside, Wentworth, Virginia Water, Surrey GU25 4LZ (UK),

- Monsieur Michael Daly, CFO THE IMAGINE GROUP, demeurant à Seven Arches, 28, North Shore Road, Smiths, Bermuda FL 03,

- Monsieur Lambert Schroeder, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Schroeder, N. Thoma, R. Bousard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, vol. 146S, fol. 33, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

P. Frieders.

(008347.3/212/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

**IMAGINE RE (LUXEMBOURG), Société Anonyme,
(anc. NORDEA RE).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 31.679.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

P. Frieders.

(008349.3/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

UNIPATENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 78, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 23.391.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise dénommée UNIPATENT HOLDING S.A., inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 23.391, ayant son siège social à Luxembourg, 78, Grand-rue,

qui s'est tenue en date du 13 janvier 2005 au 29, avenue Monterey à Luxembourg en l'étude de l'administrateur judiciaire provisoire,

enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, référence: LSO-BA04478, reçu quatorze Euros (EUR 14,-), le Receveur (signé) D. Hartmann,

que les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé d'accepter le rapport de l'administrateur judiciaire provisoire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de mettre fin à la mission de l'administrateur judiciaire provisoire, l'assemblée générale étant par suite de la transaction homologuée et exécutoire par provision susceptible de fonctionner à nouveau.

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé de donner décharge à l'administrateur judiciaire provisoire M^e J. Delvaux.

Quatrième résolution

L'assemblée générale a décidé de nommer comme administrateurs les personnes suivantes:

- Maître Johan Quendler, Avocat, demeurant à Klagenfurt (Autriche),
- Maître Mark Walch, Avocat à la Cour, demeurant à Diekirch,
- Maître Arsène Kronshagen, Avocat à la Cour, demeurant à L-2128 Luxembourg, 22, ru Marie- Adélaïde.

Pour extrait conforme

Pour la société

J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007172.7/208/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

AIM INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 105.055.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg le 4 janvier 2005 que le conseil d'administration a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Vilmo Montanari (Annexe 2.) de sa fonction d'Administrateur et de Président de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Gian Luca Ghini, demeurant à 47891 Dogana (République de Saint Marin), Piazza Tini, 10, en remplacement de Monsieur Vilmo Montanari, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Deuxième résolution

Suite à cette nomination, le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Gian Luca Ghini, Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

AIM INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

D. Murari / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007379.3/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

KOBARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.823.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires de la Société datée du 17 janvier 2005

A l'unanimité des obligataires présents, l'assemblée décide de nommer M^e Luc Schanen, demeurant professionnellement à Luxembourg, représentant de la masse des obligataires, et décide de lui conférer les pouvoirs suivants: généralement tous les pouvoirs fixés aux articles 87 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales (la «Loi») et plus particulièrement ceux énumérés à l'article 88 alinéa 1^{er} de la Loi.

Le 19 janvier 2005.

Pour extrait conforme

A. Heinz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007301.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

COTRIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.289.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société COTRIMO S.A., ayant son siège à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 38.289, constituée par acte de Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 octobre 1991, publié au Mémorial C numéro 130 du 7 avril 1992 et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gérald Ponce, employé privé, demeurant à F-54650 Saulnes, 17, rue de Rodange,

qui désigne comme secrétaire Madame Uschi Lies, employée privée, demeurant à Rollingen/Mersch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Véronique Baraton, employée privée, demeurant à Garnich.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée aux présentes.

Monsieur le Président constate, et l'assemblée approuve, que toutes les actions émises de la société sont valablement représentées, ainsi qu'il résulte de la liste de présence sus-mentionnée et que tous les actionnaires présents ou représentés renoncent à toute convocation supplémentaire affirmant avoir connu à l'avance l'ordre du jour de la présente assemblée.

Ceci exposé, Monsieur le Président met au vote les résolutions suivantes qui sont toutes approuvées, à l'unanimité:

1. Siège social:

Le siège de la société est transféré à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

En suite de cette opération, la première phrase de l'article 3 des statuts sera libellée comme suit:

«**Art. 3. Alinéa premier.** Le siège de la société est établi à Mamer.»

2. Commissaire aux comptes:

La démission de Madame Joëlle Moulair, demeurant à F-94405 Vitry-sur-Seine Cedex, 40, rue de Seine, est acceptée et décharge lui est accordée de son mandat.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

La FIDUCIAIRE GALLO ET ASSOCIES (LUXEMBOURG) S.A., avec siège à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, R.C.S.L. B 61.096.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Ponce, U. Lies, V. Baraton, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 23 décembre 2004, vol. 431, fol. 47, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 20 janvier 2005.

C. Mines.

(008695.3/225/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

LITTORAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.991.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Signatures.

(007311.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

FINGEPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 78.006.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SUNSET DEVELOPMENTS LIMITED, une société établie avec siège social à Gibraltar, Don House, suite 31, 30-38 Main Street, enregistrée sous le numéro 69325,

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Nice, le 24 décembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme FINGEPA S.A., R. C. Luxembourg B 78.006, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 181 du 8 mars 2000.

- La Société a actuellement un capital social de deux cent soixante mille (260.000,-) euros, divisé en deux mille six cents (2.600) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux (2) certificat(s) d'actions au porteur, lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société FINGEPA S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 146S, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(008339.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

ITI, INTERNATIONAL TRADE & INVEST AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 47.629.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 20 décembre 2004
statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003*

Administrateur

Monsieur Jean Vandeworde ayant démissionné de ses fonctions d'administrateur, Monsieur Angel Caschera, comptable, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, a été nommé en remplacement aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007319.3/1137/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

ONUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 94.739.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(007324.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

CAD GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 10, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 92.788.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2004

Vendredi, le 24 septembre 2004, les actionnaires de la société anonyme CAD GROUP S.A. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Luxembourg, 25, rue Notre-Dame.

Monsieur Daniel Lefèvre élu président de l'assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme scrutateur Monsieur Elio Fratini et comme secrétaire Monsieur Pierre-François Penders.

Il résulte des constatations du bureau, que tous les actionnaires reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication; que l'intégralité du capital social étant représentée suivant liste de présence, la présente assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour; enfin que les 310 actions présentes ou représentées donnent droit à 310 voix.

L'assemblée aborde ensuite l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour

- 1) Transfert du siège social au 10, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg
 - 2) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes. Décharge au commissaire démissionnaire.
- Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du 25, rue Notre-Dame, Luxembourg au 10, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg.

Deuxième résolution

Mademoiselle Audrey Lefèvre, employée privée, demeurant à route de Mondorf à Wellenstein est nommée commissaire aux comptes, en remplacement de COFINGES SA1 dont il/elle achèvera le mandat. L'assemblée générale donne décharge à COFINGES S.A. pour l'exécution de son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le scrutateur et le secrétaire.

D. Lefèvre / E. Fratini / P.F. Penders

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00395. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008364.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

CYBER FIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 341.000.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.380.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de CYBER FIN, S.à r.l. (la «Société») en date du 13 janvier 2005

Les actionnaires de la Société ont nommé rétroactivement la société ERNST & YOUNG en qualité d'auditeur des comptes de la Société pour les années fiscales 2002 et 2003 ainsi que pour une période venant à expiration le jour où les actionnaires délibéreront sur les comptes de la Société pour l'année fiscale 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007327.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

NET FIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 341.000.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.349.

La présente notice rectificative fait référence aux résolutions adoptées par les actionnaires de NET FIN, S.à r.l. (la «Société») le 25 juillet 2004, déposées au R.C.S. Luxembourg le 22 septembre 2004 et dont un extrait fut publié dans le Mémorial C N° 1183 du 20 novembre 2004 (page 56755). Dans cet extrait, il est indiqué que M. Joseph A. Ripp fait partie du conseil de gérance de la Société. En fait, M. Ripp a démissionné du conseil de gérance de la Société avec effet au 31 juillet 2003.

La composition actuelle du conseil de gérance de la Société est donc comme suit:

- M. Stephen M. Swad, gérant de catégorie A;
- M. Gerald Sokol, Jr., gérant de catégorie A;
- M. Philip E. Rowley, gérant de catégorie B; et
- M. Michael Christodoulou, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007336.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

PHORONEUS BUSINESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 104.966.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 20 janvier 2005 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 15 décembre 2004, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 125,- chacune, seront désormais détenues comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts
PERFORMANCE FIBERS HOLDINGS, INC.	100
Total:	100

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

B. Zech / P. Gallasin

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007344.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

WPP LUX DELTA TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 137.692.500.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 85.092.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte constitutif de la Société passé devant le notaire Joseph Elvinger le 28 novembre 2001 que la société WPP LUXEMBOURG THETA, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social actuel au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.019, a souscrit à 500 (cinq cents) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, jusqu'au 20 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007349.3/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

ITI, INTERNATIONAL TRADE & INVEST AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 47.629.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(007359.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

CROSSBOW SALES & MARKETING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 56.067.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 24 décembre 2004 que:

1. L'assemblée générale approuve les rapports du commissaire à la liquidation, du liquidateur ainsi que les états financiers au 15 décembre 2004.

2. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs, Gerdo Schepel, Elieen Essenburg et Fleur Van de Wal, pour leur mandat couvrant les années 2000, 2001 et jusqu'au 5 décembre 2002.

3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au commissaire à la liquidation RULANOR Ltd ainsi qu'au liquidateur CORPORATE FINANCE BUSINESS LIMITED TORTOLA B.V.I.

4. L'assemblée générale décide de clôturer la liquidation.

5. L'assemblée générale décide de donner mandat au liquidateur pour entreprendre toute action nécessaire suite à la clôture de la liquidation, pour assurer le suivi de la provision pour frais relatifs à la liquidation et pour distribuer le solde éventuel du boni de liquidation après avoir reçu l'imposition finale de la part de l'administration fiscale.

Tout surplus de provision sera reversé aux actionnaires après une période de cinq ans à compter de la date de publication de l'assemblée générale de clôture; par ailleurs les actionnaires s'engagent, sur demande du liquidateur, à verser un complément de provision pour clôture de liquidation au cas où celle-ci s'avérerait insuffisante.

6. L'assemblée générale décide que les documents et comptes de la société seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir de la publication au Mémorial de l'assemblée générale extraordinaire du 24 décembre 2004, décidant de la clôture de la liquidation, dans les locaux de l'étude OOSTOGES & PFISTER présentement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008465.3/1035/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

KENDALL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 86.413.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Signature.

(007365.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

AOF HAITAI (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 92.213.

In the year two thousand and five, on the twelfth day of January.

Before Us, Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

AOF HAITAI (CAYMAN) Ltd, a company governed by the laws of the Cayman Islands, with registered office at Grand Cayman, George Town, Walker House, P.O. Box 908GT, Mary Street, the Cayman Islands, hereby represented by Sonia Bellamine, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on January 6, 2005.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that the appearing party is the sole shareholder of AOF HAITAI (LUXEMBOURG), S.à r.l., a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, (the Company), incorporated on January 31, 2003, by deed of Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 400 of April 11, 2003, and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B 92.213, and which articles have last been amended on August 20, 2004, by deed of Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-Sur-Attert, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No° 1157 of November 16, 2004.

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Liquidation of the Company.
2. Appointment of the liquidator.
3. Determination of the powers to be given to the liquidator.
4. Other matters relating to the foregoing.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to dissolve the Company and to put the Company into liquidation.

Second resolution

The sole shareholder resolves to appoint as liquidator MANAGEMENT & ACCOUNTING SERVICES, S.à r.l (MAS), a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at Luxembourg 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Liquidator»).

Third resolution

The sole shareholder resolves that, in performing his duties, the Liquidator shall have the powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation. The Liquidator shall have the social signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties in accordance with the directions of the sole shareholder, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The Liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition in accordance with the directions of the sole shareholder.

Upon the prior written consent of the sole shareholder, the Liquidator may under his own responsibility delegate for the duration set by him to one or more persons such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 761.90.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who are known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le douze janvier.

Par-devant Nous, Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

AOF HAITAI (CAYMAN) Ltd, une société régie par les lois des Îles Cayman, ayant son siège social à Grand Cayman, George Town, Walker House, P.O Box 908GT, Mary Street, les Îles Cayman, représentée aux fins des présentes par Sonia Bellamine, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 6 janvier 2005.

I. Ladite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

II. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que le comparant est le seul et unique associé de AOF HAITAI (LUXEMBOURG), S.à r.l, une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, (la «Société») constituée le 31 janvier 2003, suivant acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-Sur-Attert, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 400 du 11 avril 2003 et inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro B 92.213, lesquels statuts ont été modifiés la dernière fois le 20 août 2004, suivant acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-Sur-Attert, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations N° 1157 du 16 novembre 2004.

III. Le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Liquidation de la Société.
 2. Nomination d'un liquidateur.
 3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.
 4. Autres sujets concernant les points ci-avant.
- A requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide la mise en liquidation de la société en vue de sa dissolution.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer comme liquidateur MANAGEMENT & ACCOUNTING SERVICES, S.à r.l (MAS), une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, rue des glacis, L-1628 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le «Liquidateur»).

Troisième résolution

L'associé unique décide que, dans l'exercice de ses fonctions, le Liquidateur disposera de pouvoirs pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question. Le Liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, en accord avec les directives données par l'associé unique, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le Liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition, en accord avec les directives données par l'associé unique.

Avec le consentement écrit préalable de l'associé unique, le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à une ou plusieurs personnes des pouvoirs qu'il estime appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 761,90.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Bellamine, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur Alzette, le 14 janvier 2005, vol. 904, fol. 42, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-alzette, le 18 janvier 2005.

B. Moutrier.

(008795.3/272/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

GLOBAL FOCUS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 47.193.

—
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 12 janvier 2005
statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003*

Conseil d'Administration

Monsieur Jean Vandeworde ayant remis sa démission de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement Monsieur Angel Caschera, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2011.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007371.3/1137/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

GLOBAL FOCUS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 47.193.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(007374.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

MGE-RB PARNDORF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.297.

—
EXTRAIT

Les associés ont décidé de nommer DELOITTE, ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la société en vue de la préparation des comptes annuels au 31 mars 2004 et pour un mandat prenant fin lors de l'approbation des comptes annuels au 31 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour MGE-RB PARNDORF, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007375.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

MGE HELLENIC INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.856.

—
EXTRAIT

L'associé unique a décidé de nommer DELOITTE, ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la société en vue de la préparation des comptes annuels au 31 mars 2005 et pour un mandat prenant fin lors de l'approbation des comptes annuels au 31 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour MGE HELLENIC INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007376.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

McArthurGlen ROERMOND HOLDINGS (PHASE 2b), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,-

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.147.

—
EXTRAIT

L'associé unique a décidé de nommer DELOITTE, ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la société en vue de la préparation des comptes annuels au 31 mars 2004 et pour un mandat prenant fin lors de l'approbation des comptes annuels au 31 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour McArthurGlen ROERMOND HOLDINGS (PHASE 2b), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007377.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

McArthurGlen ROERMOND HOLDINGS (PHASE 2a), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,-

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.146.

—
EXTRAIT

L'associé unique a décidé de nommer DELOITTE, ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la société en vue de la préparation des comptes annuels au 31 mars 2004 et pour un mandat prenant fin lors de l'approbation des comptes annuels au 31 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour McArthurGlen ROERMOND HOLDINGS (PHASE 2a), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007378.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

KARITOE FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.215.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2004

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Schmitz et Jean Bintner en tant qu'Administrateurs et décharge leur est donnée pour l'exécution de leur mandat.

Nomination comme nouveaux Administrateurs, en remplacement des Administrateurs démissionnaires, de Monsieur Geoffrey Henry, adresse professionnelle, 22 Grand-rue, L-1660 Luxembourg et de Monsieur Patrick Leroy, adresse professionnelle au 22 Grand-rue, L-1660 Luxembourg, à partir de ce jour. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric Herremans comme Commissaire aux Comptes. L'Assemblée lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Nomination de la société WOOD APPLETON OLIVER AUDIT, S.à r.l., représentée par Monsieur Bruno Abbate, siège social au 9, boulevard du Prince Henri, BP 740, L-2017 Luxembourg à partir de ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Nomination de Monsieur Geoffrey Henry en tant qu'Administrateur-Délégué à partir de ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2007.

Le siège social est transféré au 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Pour KARITOE FINANCES S.A.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008425.3/1023/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

OBLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 100.348.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 29 décembre 2004, que la société COFIM S.p.A., 185, Corso Svizzera, I-10095 Turin (Italie), a cédé à Monsieur Manuele Maria Musso, 19, Viale Tenente Morello, I-10081 Castellamonte (Italie), 495 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune de la société OBLO, S.à r.l.

A compter de cette date, Monsieur Manuele Maria Musso, 19, Viale Tenente Morello, I-10081 Castellamonte (Italie), est devenu associé unique de la société OBLO, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait le 29 décembre 2004.

M. M. Musso

Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007382.3/043/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

SANDS CREDIT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 20.448.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 décembre 2004 (deuxième convocation)

Les mandats d'administrateur de Messieurs Michele Janner, administrateur de société, né le 10 décembre 1952 à Bosco Gurin TI (Suisse), demeurant à CH-6501 Bellinzona, Via Canc. Molo 11, Nibert Kummer, licencié en sciences commerciales et économiques, né le 26 mai 1933 à Luxembourg, demeurant à L-6171 Godbrange, 12, an Hesselter et Miguel Llamas, administrateur de sociétés, né le 14 janvier 1949 à E-Biedrafita de Babia (prov. Leon), demeurant à CH-6503 Bellinzona Carasso, Via Mottarone 16 et le mandat de commissaire aux comptes de FIDECONTO REVISIONI S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce du District de Bellinzona (Suisse) sous le n° CH-500.3.001.819-2 et ayant son siège social à CH-6501 Bellinzona, Via Canc. Molo 11, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de un an. Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour SANDS CREDIT S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007392.3/696/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

TAAGLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 66.366.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 septembre 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

1) Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire, ainsi que du bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés et décide d'affecter le solde du résultat de l'exercice 2003 soit un bénéfice de EUR 5.053,69 comme suit:

Réserve légale: EUR 252,68

Report à compte nouveaux: EUR 4.801,01

Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée au Conseil d'Administration et au commissaire pour leurs mandats durant l'exercice 2003. Leurs mandats est reconduit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2005.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2004.

TAAGLUX S.A.

G. Guillouart

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04584. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007441.3/664/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

NMG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.336.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 janvier 2005

Résolution

L'assemblée prend acte de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et décide, faute de disposer de tous les éléments nécessaires à cet effet, de ne pas procéder ce jour à la nomination d'un nouveau conseil d'administration et d'un commissaire aux comptes et de reporter cette résolution à une prochaine assemblée générale.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(007396.3/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

MFS FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 39.346.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution circulaire du 1^{er} novembre 2004 des administrateurs de MFS FUNDS, SICAV que Martin E. Beaulieu, Director, Executive Vice President and Director of Global Distribution of MASSACHUSETTS FINANCIAL SERVICES COMPANY, avec adresse professionnelle à Boston, Massachusetts USA 02116, 500 Boylston Street, a été coopté en tant qu'administrateur de MFS FUNDS, SICAV avec effet au 1^{er} janvier 2005 en remplacement de Jeffrey L. Shames, démissionnaire.

Son élection définitive interviendra lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007400.3/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

WIRR, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.742.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société tenue extraordinairement au siège sociale en date du 2 décembre 2004

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale:

Administrateurs:

- M. Steven Georgala, 35, rue de la Boétie, 75008 Paris, France,
- M. Peter J. Wentzel, Dibru, Strathallan Road, Onchan, Douglas, Isle of Man,
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-I 147 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007422.3/631/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

PARKING INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.012.500.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 101.430.

Par décision de l'associé unique en date du 19 janvier 2005:
ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach est nommé Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007424.3/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

PARKING HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.000.000.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 101.556.

Par décision de l'associé unique en date du 19 janvier 2005:
ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach est nommé Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007428.3/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

**ATOZ REAL ESTATE, Société à responsabilité limitée,
(anc. EY-REAL ESTATE).**

Registered Office: L-1736 Sennigerberg, 1B, rue Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 99.618.

In the year two thousand and four, on the fifth of October.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Mario Reinert, residing at 12 rue de Wecker, L-6795 Grevenmacher,
here represented by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Sennigerberg, by virtue of a proxy established in Luxembourg, on October 5, 2004. The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of EY-REAL ESTATE, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated on 24 February 2004 published in the Mémorial C n° 469 of 4 May 2004.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand four hundred euro (€ 12.400,-) represented by one hundred twenty-four (124) shares of one hundred euro (€ 100,-) each.

III. The sole shareholder resolves to change the Company's name from EY REAL ESTATE into ATOZ REAL ESTATE.

IV. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from Münsbach (municipality of Schuttrange) to Sennigerberg (municipality of Niederanven).

V. Further to the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 4 and the first paragraph of article 5 of the Company's articles of incorporation, to give them henceforth the following wording:

«**Art. 4.** The Company exists under the name ATOZ REAL ESTATE.

«**Art. 5, 1st paragraph.** The registered office of the Company is established in Sennigerberg (Municipality of Niederanven).»

VI. The sole shareholder resolves to fix the address of the Company's registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

VII. The sole shareholder resolves to appoint AZ INVESTMENTS S.A., a joint stock company with registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1737 Senningerberg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under n° 101.994 as administrative manager of the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Mario Reinert, demeurant à 12 rue de Wecker, L-6795 Grevenmacher, ici représenté par Monsieur Nicolas Cuisset, employé, avec adresse professionnelle à 1B rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 5 octobre 2004. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps avec elles.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de EY REAL ESTATE, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 février 2004, publié au Mémorial C n° 469 du 4 mai 2004.

II. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille quatre cents euro (€ 12.400,-) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent euro (€ 100,-) chacune.

III. L'associé unique décide de changer la dénomination de la Société de EY REAL ESTATE en ATOZ REAL ESTATE.

IV. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de Münsbach (commune de Schuttrange) à Senningerberg (commune de Niederanven).

V. L'associé unique décide de modifier l'article 4 et le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société existe sous la dénomination ATOZ REAL ESTATE».

«**Art. 5, 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Senningerberg (commune de Niederanven).

VI. L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social de la Société à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

VII. L'associé unique décide de nommer AZ INVESTMENTS S.A., société anonyme, avec siège social à 1B, rue Heienhaff, L-1737 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le n° 101.994 à la fonction de gérant administratif de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 15, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

J. Elvinger.

(008353.3/211/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

**ATOZ REAL ESTATE, Société à responsabilité limitée,
(anc. EY.REAL ESTATE).**

Siège social: L-1736 Sennigerberg, 1B, rue Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 99.618.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Signature.

(008356.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

F.I.S. REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 69.309.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 7 mars 2000 suivi d'une décision de l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires du 7 avril 2000 que:

Monsieur Tanju Oguz a démissionné de son poste d'administrateur et de président du Conseil d'Administration de la société.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007438.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

HEIZUNGS-FACHLEIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 28, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 90.762.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des associés de HEIZUNGS-FACHLEIT, S.à r.l. tenue à Mondorf-les-Bains, le 30 novembre 2004 a pris acte de la démission de Monsieur Achim Scher de sa fonction de gérant technique de la société et a nommé en son remplacement Monsieur Timo Mayer, né le 19 mars 1980 à D-Kaiserslautern et demeurant au 68, Richard Wagner Strasse à D-66111 Saarbrücken.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 30 novembre 2004.

HEIZUNGS-FACHLEIT, S.à r.l.

F. Rock / N. Fox

Gérant administratif / Gérante administrative

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00763. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007444.3/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

N.C.E. NOUVEAUX COMPTOIRS EUROPEENNS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 71.675.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quinze décembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Andréas Heberlein, administrateur de sociétés, demeurant à L-8077 Bertrange, 263, rue de Luxembourg, ici représenté par Monsieur Paul Diederich; comptable, demeurant à Hagen, en vertu d'une procuration annexée au présent acte,

agissant en sa qualité de liquidateur de la société anonyme N.C.E. NOUVEAUX COMPTOIRS EUROPEENNS S.A, (R.C. N° B 71.675) avec siège à Bertrange, constituée suivant acte notarié du 6 septembre 1999, publié au Mémorial C n° 902 du 29 novembre 1999,

nommé à cette fonction lors de l'assemblée générale extraordinaire suivant acte notarié du 6 janvier 2004, publié au Mémorial C n° 249 du 2 mars 2004.

Lequel nous a déposé le rapport du commissaire vérificateur avec bilan à l'appui.

Ensuite, Nous, Notaire avons constaté la dissolution et la liquidation de ladite société.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Le frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cent euros (€ 800,-)

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Diederich, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2004, vol. 904, fol. 23, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 21 janvier 2005.

G. d'Huart.

(008781.3/207/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

21096

AFIDCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 78.426.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 décembre 2004

1. L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Gilles Langloys de sa fonction d'administrateur de la société et nomme en son remplacement M^e Serge Bernard, avocat à la Cour demeurant à Luxembourg.

Décharge pleine et entière est accordée à l'administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour AFIDCO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007445.3/664/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

UNIVERSAL TRADING OIL COMPANY 1981 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 58.579.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 20 novembre 2004

Suite aux démissions de Monsieur Samwil Assy de ses fonctions d'administrateur de la société UNIVERSAL TRADING OIL COMPANY 1981 S.A., avec effet immédiat, les administrateurs restant en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Antonio Zullo, licencié en droit, né à Lausanne (Suisse) le 29 juillet 1976 et demeurant au Chemin des sauges 3-b, 1018 Lausanne (Suisse), comme nouvel administrateur, avec effet immédiat et ce jusqu'à la prochaine Assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

F. Olivieri / S. Tortell

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007446.3/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

QUINOA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 58.897.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 décembre 2004 à 9.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués, Ruth Donkersloot, employée privée avec adresse professionnelle à Luxembourg et Marc Lacombe, employé privé avec adresse professionnelle à Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés PROGRESS INVEST S.A. et RAVELIN INVESTMENTS S.A., dont le siège social est au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ont été nommées administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Décharge pleine et entière a été donnée au Commissaire aux comptes révoqué Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande. La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. dont le siège est situé au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée nouveau commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, au lieu du 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à la société PROGRESS INVEST S.A.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que la société PROGRESS INVEST S.A. a été élue aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; elle aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008665.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

VIRGO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 55.214.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 22 novembre 2004

Suite aux démissions de Monsieur Simon Tortell de ses fonctions d'administrateur de la société VIRGO S.A.H., les administrateurs restant en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Lugi Bergamini, avocat, né le 26 octobre 1964 à Modène (Italie) et demeurant au 3, via Bonzagni, Modène (Italie), comme nouvel administrateur, et ce jusqu'à la prochaine Assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

F. Olivieri / R. Zimmer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007448.3/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

S.D.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 25.330.

L'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 octobre 2004 a décidé de nommer Monsieur Claude de Saint Vincent, administrateur de société, né le 9 novembre 1952 à F-Neuilly-sur-Seine, demeurant à F-75116 Paris (France), 76, avenue Raymond Poincaré, comme nouvel administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010, en remplacement de Monsieur Jean Deneumostier, démissionnaire, auquel décharge a été accordée.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour S.D.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007465.3/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

JUNIPER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 94.202.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue extraordinairement en date du 5 janvier 2005

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010.

Le Conseil d'Administration se compose de:

- Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Marcel Krier, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Alain Tircher, licencié en gestion, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., établie à Luxembourg

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007620.3/806/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

E.A.P.V. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 82.445.

Monsieur Koenraad Boels, né le 5 janvier 1964 à Bruxelles, et demeurant à Osselstraat 68, B-Brussegem, est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, en remplacement de la société KPMG AUDIT.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.
Pour avis sincère et conforme
Pour E.A.P.V. LUXEMBOURG S.A.
INTERFIDUCIAIRE S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007468.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

PERRARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 94, rue de Grünewald.
R. C. Luxembourg B 17.228.

Extrait de la décision collective ordinaire du 17 décembre 2004

Entérinement de la nomination de la société INTERAUDIT, S.à r.l. comme réviseur externe de la Société pour le contrôle des comptes des exercices 2003 et 2004.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.
Pour avis sincère et conforme
Pour PERRARD, S.à r.l.
INTERFIDUCIAIRE S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007470.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

CREO FINANCING POLAND, LUXEMBOURG BRANCH, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 97.770.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société CREO FINANCING POLAND SP. Z.O.O. tenue en date du 23 juin 2004 que:

- Les administrateurs prennent acte de la démission avec effet au 23 juin 2004 de M. Armin Rudi Kirchner, employé privé, né le 29 décembre 1967, à Jupthaas, Pays-Bas, demeurant professionnellement à Brama Zachodnia, Al. Jerozolimskie 92, 00807 Varsovie, Pologne, en tant que gérant de la succursale;

- Les administrateurs décident à l'unanimité de nommer avec effet immédiat M. Hugo Neuman, directeur des sociétés, né le 21 octobre 1960, à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, en tant que gérant de la succursale;

- Les administrateurs décident à l'unanimité de nommer avec effet immédiat Mme Veena Zanas, employée privée, née le 12 octobre 1964, à Bangalore, Inde, demeurant à 13313 Canyon Ridge Lane, CA91344 Granada Hills, Etats-Unis, en tant que gérant de la succursale.

Il résulte d'un contrat de bail signé entre CREO FINANCING POLAND, LUXEMBOURG BRANCH (ci-après «la Succursale») et IMMOBILIERE VAUBAN S.A. que le siège social de la Succursale a été transféré en date du 6 janvier 2004, au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour avis conforme
TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008703.3/805/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

BELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 33.735.810,-.**Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 66.801.

EXTRAIT

Suite à un transfert de parts intervenu en date du 1^{er} juillet 2004, FINSTAHL S.A. a cédé 13.197 parts de Classe A et 1 part de Classe D d'une valeur nominale de 30 euros chacune à FALCK ENERGY S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 27, avenue Monterey.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Président du Conseil de Gérance

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007512.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

FASHION ONE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.560.950,-.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.425.*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 22 décembre 2004*

Les démissions de MM. Christian Dosch et Guy Davison en tant que gérants de la Société ont été acceptées;

- Les mandats de gérant de MM. Peter Gangsted, Frank-Matthias Przygodda et de Mme Pascale Nutz chacun pour une durée indéterminée ont été confirmés, M. Peter Gangsted ayant été nommé gérant A.

- MM. Mirko Meyer-Schoenherr, François Pfister et Stefan Oostvogels ont été nommés comme gérants de la Société, chacun pour une durée indéterminée. M. Mirko Meyer-Schoenherr ayant été nommé gérant A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour FASHION ONE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007517.3/260/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

FINAMORE S.A., Société Anonyme.Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 96.726.*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Strassen le 3 novembre 2004 à 10.00 heures*

Présents: Bernard Bosquee (président)

Johan Priem

Koen Van Der Steen

Excusé: Joost Berghman

Le président ouvre la séance à 10.00 heures par la lecture de l'ordre du jour.

Parmi les points à l'ordre du jour, figure le point 4:

4) Démission de Johan Priem de sa qualité d'administrateur-délégué

Le conseil d'administration prend acte et accepte la démission de Johan Priem de sa qualité d'administrateur-délégué tout en gardant son mandat d'administrateur par lettre datée du 2 novembre 2004 et reçue en mains propres par Koen Van Der Steen le 3 novembre 2004. (copie en annexe).

Bernard Bosquee reste seul administrateur-délégué chargé de la gestion journalière et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion journalière.

K. Van Der Steen / J. Priem / B. Bosquee

Administrateurs / Président

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05598. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007726.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

21100

PRO VOYAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.118.

Commissaire aux comptes:

IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (anciennement EQUITY TRUST LUXEMBOURG S.A.), domicilié au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

Conseil d'Administration:

Monsieur Claude Beffort, Administrateur, domicilié au 66 avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg
Monsieur Christian Tailleur, Administrateur, domicilié au 66 avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg
Monsieur Livius Gorecka, Administrateur, domicilié au 66 avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007526.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

4SIGMA (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 76.518.

Extrait des résolutions du gérant unique tenues le 23 décembre 2004

Le 23 décembre 2004, le gérant unique a décidé comme suit:

- Prendre note du changement de nom de l'Associé Unique de la Société, de VBB (BERMUDA) LIMITED en 4SIGMA (BERMUDA) LIMITED avec effet au 10 novembre 2000;
- Prendre note que les publications relatives à ce changement de nom ont eu lieu et d'accorder à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. élisant domicile au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, de représenter la société à cette fin.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007568.3/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

**POINT OF OAKS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. POINT OF OAKS S.A.).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.572.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg, le 31 décembre 2004 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués, Ruth Donkersloot, employée privée avec adresse professionnelle à Luxembourg et Marc Lacombe, employé privé avec adresse professionnelle à Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés PROGRESS INVEST S.A. et RAVELIN INVESTMENTS S.A., dont le siège social est au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ont été nommées administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, au lieu du 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à la société PROGRESS INVEST S.A.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que la société PROGRESS INVEST S.A. a été élue aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; elle aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, 31 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008634.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

SICUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 66.208.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 février 2004, les mandats des Administrateurs Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, M. Guy Baumann et M. Jean Bodoni et du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010. M. Vincent Goy, 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-3440 Dudelange a été nommé aux fonctions d'Administrateurs, également pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour SICUS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007574.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

COMPAGNIE EUROPEENNE DE FINANCEMENT C.E.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 1.860.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2004 le mandat du Commissaire-réviseur DELOITTE S.A. a été renouvelé pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour COMPAGNIE EUROPEENNE DE FINANCEMENT C.E.F. S.A., Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007577.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

AUTOMOTIVE ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 18.364.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004, les mandats des Administrateurs M. Pier Francesco Munari, M. Oscar Rovelli et M. Filippo Fagnani et du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour AUTOMOTIVE ENGINEERING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007580.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 52.232.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2003, le mandat du Commissaire aux comptes M. Pierre Schill a été renouvelé pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04720. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007583.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

21102

GALANDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 103.926.

Extrait du contrat de cession de parts daté du 22 décembre 2004

En vertu du contrat de cession de parts daté du 22 décembre 2004, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9 rue Schiller L-2519 Luxembourg, a transféré ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales transférées à JCF ATV G LP, avec siège social à la suite 200, Financial Plaza, 204 Lambert Street, Whitehorse, Y1A 3T2, Canada.

L'associé unique de la société est désormais:

JCF AIV G LP, détenant 125 parts sociales.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007581.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

BUILDING PRODUCTS EUROPEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 82.752.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2003, la décision des Administrateurs du 20 décembre 2002 de coopter Monsieur Christoph Kossmann au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007. Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été appelée aux fonctions d'Administrateur, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Marie-Claire Zehren démissionnaire, également jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour BUILDING PRODUCTS EUROPEAN S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007582.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

STELLARIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 92.983.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 17 janvier 2005

L'Assemblée des Actionnaires prend acte de la démission en date du 17 décembre 2004, de Monsieur Cyrille Albert-Roulhac de ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'Assemblée reconduit, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en janvier 2006, les mandats de Messieurs Stéphane Wathier, Daniel Didier et Alexandre Zimmerman.

L'Assemblée reconduit pour un terme d'un an expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en janvier 2006, le mandat d'auditeur de PricewaterhouseCoopers / Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Corporate and Domiciliary Agent

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007648.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

21103

HOLDING BEV S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 66.094.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour HOLDING BEV S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04724. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007588.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

ABEFI S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 65.598.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2004, les mandats des Administrateurs MM. Jean Bodoni, Guy Kettmann et Guy Baumann ont été renouvelés pour la durée de six ans. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Myriam Spioux-Jacoby. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour ABEFI S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007598.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

MAGIC PRODUCTION GROUP (M.P.G.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6E, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 81.825.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 octobre 2004 que:
- Monsieur Antonio Fassinotti est nommé délégué à la gestion journalière. Le conseil confirme que pour tous les actes engageant la société dans le cadre de la gestion journalière, la cosignature obligatoire de Monsieur Antonio Fassinotti est requise.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007614.3/304/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

INFRASTRUCTURE EUROPEENNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 49.439.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2005, réf. DSO-BA00192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.
Signature

(007914.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

GEF, GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.696.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée aux associés de la société en date du 29 décembre 2004 que Monsieur Martin A. Rutledge a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet immédiat.

J. Davies
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007617.3/806/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

CARRON HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 72.298.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 15 décembre 2004 au siège social*

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Jean-Michel Hamelle, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg aux fonctions d'administrateur de la société.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Véronique Wauthier, administrateur démissionnaire, pour l'exercice de ses fonctions.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007618.3/806/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

SUN HELLAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 95.228.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 23 décembre 2004.*

Monsieur Jean-Michel Hamelle est nommé administrateur de groupe «A» de la société en remplacement de Madame Véronique Wauthier, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Véronique Wauthier pour l'exercice de son mandat.

Pour extrait conforme
Signature / Signature / Signature
Administrateur «A»/ Administrateur «B»/ Administrateur «C»

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05904. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007625.3/806/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

SILVERFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 20.102.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour SILVERFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(007716.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

21105

STELLARIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 92.983.

Le bilan au 30 septembre 2004, réf. LSO-AB05923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour STELLARIS

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(007649.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

EUROLUX TAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 102.593.

Cession de parts

Entre le soussigné:

1) Monsieur Marques Do Vale, Restaurateur, demeurant à L-8310 Capellen, 35, route d'Arlon, comme cédant d'une part, et

2) Monsieur Weiskob Jean-Pierre, Chauffeur de taxi, demeurant à L-5335 Moutfort, 7, rue Millegaessel, comme cessionnaire, d'autre part.

Il a été convenu en date de ce jour ce qui suit:

Le comparant sub 1) cède et transporte par les présentes au Comparant sub 2):

43 parts sociales d'une valeur nominale de 124,00 EUR par part sociale, soit un total de EUR 5.332,- (cinq mille trois cent trente-deux euros), qu'il détient dans la société EUROLUX TAXIS, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch, Monsieur Marques Do Vale donne par les présentes quittance du prix de cession ci-avant stipulé.

Fait à Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06249. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007669.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

DEMELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 83.249.

EXTRAIT

Cession de parts

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé en date du 30 novembre 2004, la société SERGES FINANCE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.302, a cédé quarante et une (41) parts sociales qu'elle détenait dans la Société, à Monsieur Georges Suquet, né le 16 février 1950 à Metz (57 - France), demeurant à F-57000 Metz, 17, rue Baltus.

La Société accepte expressément cette cession.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007933.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

HOME LIFE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4779 Pétange, 15, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 86.532.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2004 à Pétange

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire décide:

1. de révoquer avec effet immédiat Madame Nicole Ameri de ses fonctions d'administrateur de la société,
2. de nommer avec effet immédiat Madame Jacqueline Muller, demeurant au 13, rue de Chenière à F-54430 Rehon, aux fonctions d'administrateur de la société pour l'administration et la gestion des biens immobiliers, et ce jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes clos le 31 décembre 2007.

L. Mercurio / E. Jolas / J. Muller.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007674.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

S.I.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.918.

La société EUROFIDUCIAIRE S.A., établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon, démissionne avec effet au 18 mai 2004 de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société S.I.I. HOLDING S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.918, ayant été établie et ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour avis conforme

Pour R. Adam

C. L'Hote-Tissier

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007677.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

LIGNOHUSET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 103.905.

Suite à la décision des associés de la Société prise en date du 3 janvier 2005, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. a été remplacé par M. Hans Lennart Robert Nordström avec effet immédiat en tant que gérant de la catégorie «A» de la Société.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

Signature

L'Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007700.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

CARREFOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 44.782.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 novembre 2004

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat arrivé à expiration de M. Jean Vanolst pour la durée d'un an aux fonctions de commissaire aux comptes.

Fait à Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour extrait conforme

J. Heirendt

Président du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007764.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

MEDIANET GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 93.414.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration en date du 14 janvier 2005

- Le conseil d'administration coopte comme administrateur, Madame Nadia Meyer, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, pour terminer le mandat de Monsieur Franck Provost, directeur de société, demeurant à Luxembourg, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007727.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

SHT FINANCE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 100.751.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du 14 janvier 2005 de l'actionnaire unique que Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé gérant supplémentaire. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 2004.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007747.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ATLAS COPCO REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 22.344.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration le 30 novembre 2004 à 12.00 heures

M. Leif Victorin résidant à Köpmangatan 5, Stockholm, Sweden, est nommé Président du Conseil d'Administration. En accord avec l'article 11 des statuts, la gestion journalière et la représentation de la société sont accordées à Monsieur Claude Weber.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007754.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

BM SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.
R. C. Luxembourg B 62.317.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 janvier 2005.

V. Bernard-Pozzacchio.

(008040.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

E3T IT-SYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

H. R. Luxembourg B 51.667.

Die Gesellschafter haben folgenden Beschluss gefasst:

1. Herr Dirk Overfeld, geb. am 11. September 1973, wohnhaft in Bornewasser Strasse 43, D-54294 Trier, wird zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt.

2. Herr Lorenz Meis, geb. am 27. Mai 1971, wohnhaft in Frauenstrasse 14, D-54290 Trier, wird zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt.

Die beiden Geschäftsführer verpflichten die Gesellschaft durch alleinige Unterschrift bis zu einem Betrag in Höhe von 1.250,00 EUR.

Bei allen anderen Geschäften verpflichten die Geschäftsführer die Gesellschaft durch ihre gemeinsame Unterschrift.
Strassen, den 30. März 2004.

D. Overfeld / L. Meis

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007761.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

saint-paul luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 8.170.

Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2004

Sur proposition du comité mixte d'entreprise, l'assemblée générale confie le contrôle des comptes annuels de l'exercice 2004 de la société saint-paul luxembourg à la société B.D.O. COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Fait à Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour extrait conforme

C. Ruppert

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007765.4/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.

ZEPHYR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 97.847.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 17 décembre 2004

1.+2. L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat la société HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes en fonction ERNST & YOUNG LUXEMBOURG.

Le commissaire aux comptes nouvellement nommé terminera le mandat de son prédécesseur et débutera sa mission par la vérification des comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007867.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

ARTIGNY INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.611.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Signature.

(008043.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

LA JONCIERE REAL ESTATE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 104.392.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 décembre 2004

1. Le Conseil d'Administration acte la démission de Monsieur Pierre Hoffmann de son poste d'administrateur de la société.

La question de la décharge à accorder à Monsieur Pierre Hoffmann pour l'exercice de son mandat sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

2. Le Conseil d'Administration décide nommer administrateur Madame Aurore Martial, administratrice et dirigeante de sociétés, demeurant à Paris (France).

Madame Aurore Martial terminera le mandat de Monsieur Pierre Hoffmann, c'est-à-dire, jusqu'à l'approbation des comptes au 31 décembre 2009.

La ratification de la nomination de Madame Aurore Martial sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04459. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(007864.3/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

INOPCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 50.392.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire le 4 mai 2004

5. L'Assemblée acte la démission, en date du 4 mai 2004, de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'administrateur de la société.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Rodney Haigh pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

6. L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Romain Thillens, diplômé en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme administrateur de la société.

Monsieur Romain Thillens terminera le mandat de Monsieur Rodney Haigh, c'est-à-dire, jusqu'à l'approbation des comptes au 31 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04455. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(007872.3/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

CETIRI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 45.148.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 12 novembre 2004

4.+5. L'Assemblée acte la démission en date de ce jour de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'Administrateur et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

L'Assemblée décide de ne pas pourvoir à son remplacement et décide de diminuer le nombre de postes d'Administrateurs de cinq à quatre; suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

M. Christophe Blondeau Administrateur

M. Nour-Eddin Nijar Administrateur

M. Romain Thillens Administrateur

M. Pierre Hoffmann Administrateur

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04456. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(007874.3/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

IOCARD GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 79.303.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 décembre 2004

1.+2. L'Assemblée Générale acte en date de ce jour la démission de la société LAUREN BUSINESS LIMITED de son mandat de commissaire aux comptes et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Johan Mortier, demeurant Rijsenbergstraat 49, B-9000 Gent commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Le commissaire aux comptes nouvellement nommé terminera le mandat de son prédécesseur et débutera sa mission par la vérification des comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007877.3/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

ERUDICT S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1702 Groot-Bijgaarden, Roekhout 19.
R. C. Luxembourg B 105.568.

Il est porté à la connaissance des tiers que les personnes pouvant engager la société ERUDICT S.A., ayant son siège à B-1702 Groot-Bijgaarden, Roekhout 19, sont les suivantes:

- Monsieur Luc Dehaene, né le 26 septembre 1959 à Anderlecht (B), et demeurant à B-1700 Dilbeek, 32, Levoldlaan, en sa qualité d'administrateur-délégué,

- Monsieur Filip Sans, né le 5 juin 1964 à Sint-Joost-ten-Node (B), et demeurant à B-1740 Ternat (B), 13, Hortensialaan, en sa qualité d'administrateur,

- Monsieur Jean-Paul de Cannière, né le 6 décembre 1962 à Ixelles (B), et demeurant à B-1474 Ways (B), 55, Grandroute, en sa qualité d'administrateur.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007887.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

S.F.C. REVISION. SOCIETE FIDUCIAIRE, COMPTABLE ET DE REVISION,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: 100.000,- EUR.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 85.446.

Société constituée originellement sous la forme d'une société civile au nom de S.F.C. REVISION suivant acte établi sous seing privé, en date du 2 janvier 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 180 du 11 avril 1997. Les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé, en date du 22 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 145 du 5 mars 1999; suivant acte sous seing privé en date du 27 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 130 du 9 février 2000; suivant acte sous seing privé en date du 30 mars 2001, la société adoptant notamment sa dénomination actuelle, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1007 du 14 novembre 2001; et suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 15 janvier 2002, la société adoptant notamment sa forme juridique actuelle de société à responsabilité limitée, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 645 du 25 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

S.F.C. REVISION, SOCIETE FIDUCIAIRE, COMPTABLE ET DE REVISION, Société à responsabilité limitée

Signature

(007995.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

21111

SAN CRISTINA IMMOBILIARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.156.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 6 décembre 2004 que l'Assemblée a pris entre autres, les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du lundi 5 avril 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un (1) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un (1) an, Monsieur Vincent Tiell, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 LUXEMBOURG, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / O. Piccinelli

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA06016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007894.3/043/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

LEXSIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Route de Dudelange, Z.I. Schéleck II.
R. C. Luxembourg B 66.278.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 1^{er} décembre 2004, que l'assemblée générale des actionnaires prend acte et décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur avec effet immédiat de Monsieur Alain Fauqueur.

Décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'au 1^{er} décembre 2004.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer Monsieur Olivier De Laitre, né le 24 avril 1959 à Paris (75 - France), demeurant 52, avenue Charles de Gaulle à F-92200 Neuilly-sur-Seine, en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires appelée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007926.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

P.I.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 64.842.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 18 janvier 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Davide Murari en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, Administrateur démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Davide Murari en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 30 septembre 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Stefano Podini, entrepreneur, demeurant à Bolzano (Italie), 23/A, Via Cavour, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté - Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté - Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Podini / D. Murari

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA06014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007907.3/043/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

AKELER PORTUGAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.723.

Extrait des décisions prises par les associés le 9 décembre 2004 et le 7 janvier 2005

Il est porté à la connaissance que:

- le nombre des gérants est porté de 3 à 4;
- Madame Julie Mossong, avec adresse professionnelle au 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, a été nommée en tant que gérant de la Société, avec effet au 22 novembre 2004. Son mandat expirera à l'issue de l'approbation des comptes de 2006;
- Monsieur Trevor Silver a été révoqué en tant que gérant de la Société avec effet au 7 janvier 2005;
- Monsieur James R.B. Cole, avec adresse professionnelle au 7, Clifford Street, Londres W1S 2WE, Royaume-Uni, a été nommé en tant que gérant de la Société, avec effet au 7 janvier 2005. Son mandat expirera à l'issue de l'approbation des comptes de 2006.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

A. Steichen.

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008220.3/275/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

OMEGA INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.273.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 24 janvier 2005.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(007938.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

A.F.C.L., AUDI FUN CLUB LUXEMBURG, Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: L-8358 Goebblange, 9, am Park.
H. R. Luxemburg F883.

STATUTEN

§1 - Diese Vereinigung trägt den Namen: AUDI FUN CLUB LUXEMBURG, abgekürzt A.F.C.L.

Sie ist eine Vereinigung ohne gewinnbringenden Zweck, parteipolitisch und konfessionell unabhängig.

Der A.F.C.L dient dem Zweck:

1. Förderung des Ansehens Marke Audi
2. Besuch von Veranstaltungen, Automobiltreffen, Automobilaustellungen, sowie diverse Freizeitveranstaltungen.
3. Der Verein ist bestrebt so in der Öffentlichkeit aufzutreten, dass das Ansehen des Namen Audi nicht beeinträchtigt wird.

§2 - Der Sitz des A.F.C.L ist in Goebblange 9, am Park L-8358.

Ein Clublokal kann durch Beschluss des Vorstandes an einem beliebigen Ort des Landes festgelegt werden.

§3 - Die Dauer der Vereinigung ist unbegrenzt.

§4 - Der Verein wird verwaltet durch:

- a) den Vorstand,
- b) Die Generalversammlung.

Der Vorstand verpflichtet sich einmal jährlich eine Generalversammlung einzurufen. Der Termin wird den Mitgliedern 14 Tage min. vor Stattfindung mitgeteilt.

§5 - Die Generalversammlung fasst alle Beschlüsse mit der Mehrheit der Anwesenden Mitglieder, ausgenommen die durch Gesetz vorgesehenen Fälle, wie Statutenabänderungen, wo eine 2/3 Mehrheit notwendig ist. Jedes aktive Mitglied des Vereins hat Anrecht auf eine Stimme.

Bei Stimmen-Gleichheit entscheidet die Stimme des Präsidenten.

§6 - Der Vorstand wird bei der Gründung festgelegt.

Die entschieden Posten werden von Vorstand untereinander verteilt.

§7 - Die Arbeitsverteilung des Vorstand:

1. Der Präsident ist verpflichtet alle notwendigen Interessen des Vereins zu vertreten. Er ist verpflichtet den Verein im Sinne einer fortschrittlichen Arbeit zu leiten.
2. Der Vizepräsident hat die selben Verpflichtungen wie der Präsident, wenn letztgenannter abwesend ist.
3. Der Kassierer verwaltet die Kasse im Sinne des Vereins. Er ist verpflichtet in der Generalversammlung einen ausführlichen Bericht vorzulegen.

§9 - Die während der Amtszeit abtretenden Vorstandsmitglieder werden durch Abstimmung des Vorstands ersetzt, mit eventueller Abfrage der Mitglieder.

§10 - Mitgliederbeitrag.

Der Beitrag für aktive Mitglieder:

Mit Fahrzeug: 50 EUR.

Ohne Fahrzeug: 25 EUR.

Direktes Familienmitglied, (Ehepartner mit Kindern einbegriffen): 10 EUR.

Freundschaftsmitgliedschaft: 5 EUR.

Der Beitrag der Mitglieder kann jederzeit vom Vorstand geändert werden.

Der Beitrag ist jährlich zu bezahlen bis spätestens 1. März.

§11 - Der Ausschluss eines Mitgliedes darf nur durch den Vorstand erfolgen.

Die Mitgliedschaft geht verloren:

1. Bei Disziplinmangel und bei Nichtausführung des ihm anvertrauten Postens.
2. Durch ernsthafte Ordnungsstörung bei jeglichen Veranstaltungen und Versammlungen.
3. Beim Nichtentrichten des erfallenden Betrags der Mitgliedschaft.

§12 - Bei Verlust der Mitgliedschaft besteht kein Anrecht auf Rückerstattung der geleisteten Beiträge, sowie sonstige Förderung an den Verein.

§13 - Die Mitgliedschaft die aus dem Verein ausgetreten sind, verpflichten sich die an dem Auto angebrachte Aufschrift AUDI FUN CLUB LUXEMBOURG zu entfernen, sollte dies nicht der Fall sein, werden sie strafrechtlich verfolgt.

Jeder der keine Mitgliedschaft beim Verein hat, ist nicht berechtigt die Anschrift an seinem Wagen anzubringen und darf sich nicht als Mitglied ausgeben. Im Falle des Nichteinhalten dieses Artikel, wird der Verein Klage bei der Polizei einreichen.

§14 - Ein Konto wird bei der B.c.e.e. eingerichtet

Anschrift des Clubs A.F.C.L

Jacob Romain

9, am Park

L-8358 Goebange

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06276. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(007919.3/000/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

ROBIN HOOD INTERNATIONAL TRUCKER SERVICE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 5A, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 82.669.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 6 décembre 2004

- Monsieur Hüster est révoqué de son mandat de commissaire aux comptes.
- La demande faite par le Conseil d'Administration à la société FIN-CONTROLE S.A. d'examiner les comptes annuels aux 31 décembre 2001, 2002 et 2003 est ratifiée.
- La société FIN-CONTROLE S.A. est nommé Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période statutaire de 1 an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour ROBIN HOOD INTERNATIONAL TRUCKER SERVICE A.G.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007939.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

THOBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 81.878.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 décembre 2004 à 9.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués, Ruth Donkersloot, employée privée avec adresse professionnelle à Luxembourg et Marc Lacombe, employé privé avec adresse professionnelle à Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés PROGRESS INVEST S.A. et RAVELIN INVESTMENTS S.A., dont le siège social est au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ont été nommées administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, au lieu du 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à la société PROGRESS INVEST S.A.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que la société PROGRESS INVEST S.A. a été élue aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; elle aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, 31 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008637.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.

DANISKA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 42.679.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 166 du 17 avril 1993. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 10 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 92 du 12 mars 1994 et en date du 9 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 554 du 8 octobre 1997. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 762 du 18 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

DANISKA, Société Anonyme Holding

Signature

(007989.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

CONSORTIUM FINANCIER AFRICAÏN (CO.FI.A.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 22.102.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 12 octobre 1984, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 321 du 28 novembre 1984. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 2 avril 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 184 du 26 juin 1985, et en date du 6 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 604 du 22 novembre 1996. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 802 du 28 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

CONSORTIUM FINANCIER AFRICAÏN (CO.FI.A.), Société Anonyme Holding

Signature

(007991.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

AKELER PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.117.

Extrait des décisions prises par les associés le 9 décembre 2004 et le 7 janvier 2005

Il est porté à la connaissance que:

- le nombre des gérants est porté de 3 à 4;
- Madame Julie Mossong, avec adresse professionnelle au 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, a été nommée en tant que gérant de la Société, avec effet au 22 novembre 2004. Son mandat expirera à l'issue de l'approbation des comptes de 2006;
- Monsieur Trevor Silver a été révoqué en tant que gérant de la Société avec effet au 7 janvier 2005;
- Monsieur James R.B. Cole, avec adresse professionnelle au 7, Clifford Street, Londres W1S 2WE, Royaume-Uni, a été nommé en tant que gérant de la Société, avec effet au 7 janvier 2005. Son mandat expirera à l'issue de l'approbation des comptes de 2006.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008221.3/275/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

EVRAZ GROUP S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 105.615.

STATUTES

In the year two thousand four, on the thirty-first of December.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1. CROSLAND GLOBAL Ltd., with registered office at Julia House, 3 Themistocles Dervis Street, 1066 Nicosia (Cyprus), represented by Mr Thierry Becker, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated December 30, 2004,

2. TMF CORPORATE SERVICES S.A., with registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, represented by Mr Thierry Becker, prenamed, by virtue of a power of attorney dated December 30, 2004.

Which powers of attorney, after being signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, represented as mentioned above, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» which they form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of EVRAZ GROUP S.A.

Art. 2. The registered office of the company is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated companies or parent companies. The company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed share capital at incorporation is fixed at thirty-one thousand euros (31,000.- €) divided into fifteen thousand five hundred (15,500) shares of two euros (2.- €) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The company is managed by a Board of Directors comprising at least three members, whether shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The Board of Directors may elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the company so requires. It must be convened each time two directors so request.

Directors may participate in a meeting of the Board of Directors by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, and such participation in a meeting will constitute presence in person at the meeting; provided that all actions approved by the Directors at any such meeting will be reduced to writing in the form of resolutions.

Resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

Art. 8. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the company.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. In particular, the Board shall have the power to purchase securities, receivables and other assets of any type, to issue bonds and debentures, to enter into loans, to create security interests over the assets of the company and to enter into interest rate and currency exchange agreements, provided that such actions have been authorized by unanimous consent of the directors. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the relevant legal requirements.

Art. 9. The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the Board of Directors unless special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, whether shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the company, either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on June 20 at 12 noon and for the first time in the year 2006.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on the 31st of December 2005.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the company. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the company.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

- | | |
|--|--------|
| 1. CROSLAND GLOBAL Ltd, prenamed, fifteen thousand four hundred and ninety-nine shares | 15,499 |
| 2. TMF CORPORATE SERVICES S.A., prenamed, one share | 1 |

Total: fifteen thousand five hundred shares 15,500

All shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash, so that the amount of thirty-one thousand euros (31,000.- €) is forthwith at the disposal of the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be born by the Company or which shall be charged to it in connection with its Incorporation, have been estimated at about 1,900.- €.

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is fixed at three (3) and that of Statutory Auditors at one (1).

2) The following persons are appointed Directors:

- TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., a Luxembourg société anonyme, with registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade registry under number B 94.030;

- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., a Luxembourg société anonyme, with registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade registry under number B 94.029;

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., a Luxembourg société anonyme, with registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade registry under number B 84.993.

3) The following is appointed Statutory Auditor:

ERNST & YOUNG, a Luxembourg société anonyme, with registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg trade registry under number B 47.771.

4) The mandates of the Directors and Statutory Auditor shall expire immediately after the Shareholders' Meeting to be held in 2010.

5) The Company shall have its registered office at L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version

L'an deux mille quatre, le trente et un décembre,

Par devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1. CROSLAND GLOBAL Ltd., ayant son siège social à Julia House, 3, Themistocles Dervis Street, 1066 Nicosia (Chypre),

représentée par Maître Thierry Becker, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé du 30 décembre 2004,

2. TMF CORPORATE SERVICES S.A, ayant son siège social 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, représentée par Maître Thierry Becker, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé du 30 décembre 2004.

Lesquelles deux prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de EVRAZ GROUP S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €) divisé en quinze mille cinq cents (15.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- €) chacune.

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Le conseil d'administration pourra choisir un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les administrateurs peuvent participer à une réunion du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique ou par le biais d'un moyen de communication similaire, de telle manière que tous les participants à la réunion seront en mesure d'entendre et de parler à chacun d'entre eux, et une telle participation à une réunion vaudra une présence en personne au conseil, dans la mesure où toutes mesures approuvées par le conseil d'administration lors d'une telle réunion sera reprise par écrit sous la forme de résolutions.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'acquérir des valeurs mobilières, des créances et d'autres avoirs de toute nature, d'émettre des obligations, de contracter des prêts, de constituer des sûretés sur les avoirs de la société et de conclure des contrats d'échanges sur devises et taux d'intérêt, étant entendu que ces décisions devront être prises à l'unanimité par les administrateurs. Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13.- L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit spécifié dans la convocation le 20 juin à midi et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2005.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, à un moment quelconque, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1. CROSLAND GLOBAL Ltd, prénommée, quinze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions	15.499
2. TMF CORPORATE SERVICES S.A., prénommée, une action.	1
Total: quinze mille cinq cents actions.	15.500

Toutes les actions ont été totalement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à 1.900,- €.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Ont été appelées aux fonctions d'administrateurs:

- TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.030;

- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et inscrite au registre du commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.029.

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.993.

3. A été appelée aux fonctions de commissaire:

ERNST & YOUNG, société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2010.

5. Le siège social de la société est fixé au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Th. Becker, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 40, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

P. Frieders.

(008569.3/212/290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2005.